Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 026-212600886-20230424-D2023_17B-BF

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE
CHATUZANGE LE GOUBET

Publié sur le site internet le 26 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023.17 Séance du 24 avril 2023

Présidence de Monsieur Christian Gauthier
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 24 avril 2023 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 18 avril 2023 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, Mme Caroline BILLION-REY, M. Eric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Mélanie PALCOUX, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, Mme Audrey TRACOL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : Mme Laurence THON à M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Florence DEGOUGE à M. Jean-Michel SARZIER, M. Christian RAMAT à M. Claude VOSSEY, Mme Béatrice AMANDE-SEGUINEAU à Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, Mme Nathalie ZAMMIT à M. Christian GAUTHIER, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL.

Excusé : M. Roger-Pierre ROLLAND

Conseillers municipaux présents : 22

Mme Céline LOPEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Approbation du compte administratif 2022– Budget général de la Commune

Rapporteur : Claude VOSSEY

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 relatif aux attributions du Conseil Municipal ;
Considérant, que l'adoption du compte administratif est un vote sur la gestion du Maire, il est rappelé l'obligation de retrait du Maire au moment du vote de ce dernier (article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le Conseil Municipal doit donc procéder, pour la circonstance, à l'élection d'un Président de séance ;
Vu, l'avis de la commission « Finances » du 19 avril 2023 ;

Le compte administratif 2022 du budget général fait apparaître les résultats suivants :

	Section d'investissement		Section de fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		778 282,76 €		250 000,00 €	0,00 €	1 028 282,76 €
Opérations de l'exercice 2022	2 941 167,23 €	3 112 100,06 €	5 777 895,88 €	6 164 847,99 €	8 719 063,11 €	9 276 948,05 €
Totaux	**2 941 167,23 €**	**3 890 382,82 €**	**5 777 895,88 €**	**6 414 847,99 €**	**8 719 063,11 €**	**10 305 230,81 €**
Résultats de clôture 2022		949 215,59 €		636 952,11 €	0,00 €	1 586 167,70 €
				Solde résultats		**1 586 167,70 €**
Restes à Réaliser	718 505,36 €	7 589,00 €			718 505,36 €	7 589,00 €
				Solde restes à réaliser		**-710 916,36 €**
Totaux Cumulés	**3 659 672,59 €**	**3 897 971,82 €**	**5 777 895,88 €**	**6 414 847,99 €**	**9 437 568,47 €**	**10 312 819,81 €**
Résultats définitifs		**238 299,23 €**		**636 952,11 €**		**875 251,34 €**

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 026-212600886-20230424-D2023_17B-BF

N°2023.17
(suite)
Séance du 24
avril 2023

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,
Le conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Claude VOSSEY et en l'absence de Monsieur Christian GAUTHIER, Maire de Chatuzange le Goubet :
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **CONSTATE,** pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **APPROUVE** le compte administratif 2022 du budget général ;
- **RECONNAÎT ET VOTE** la sincérité des restes à réaliser ;
- **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHATUZANGE LE GOUBET
26300

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 026-212600886-20230424-D2023_17B-BF

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2

Nombre de membres en exercice : 029
Nombre de membres présents : 022
Nombre de suffrages exprimés : 028
VOTES :
Pour : 028
Contre : 0
Abstentions : 0

ANNEXE DÉLIBÉRATION N°

2023-017

Date de convocation : 21/02/2023

Présenté par (1) Le Maire.
A Chatuzange-le-Goubet, le ~~01/01/2000~~ 21/04/2023
Le Maire

MAIRIE DE CHATUZANGE LE GOUBET 26300

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
A Chatuzange-le-Goubet, le 01/01/2000
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMANDE-SÉGUINEAU Béatrice	
ANDRÉ Jean-Marc	
BECORPI Bertrand	
BERRANGER Pascal	
BILLION-REY Caroline	
BONNARD Stevie	
CAMACHO Jérôme	
CHEYNEL Lilian	
CLÉMENT Élise	
Christophe BEDOUAIN	
DAMAISIN-JAMONET Coralie	
DEGOUGE Florence	
DESBAR Stéphanie	
GARNIER Gilles	
GAY Fabrice	
LOPEZ Céline	
MELESI Pierre	
PALCOUX Mélanie	
RAMAT Christian	
ROLLAND Roger-Pierre	
SARZIER Jean-Michel	

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 026-212600886-20230424-D2023_17B-BF

Envoyé en préfecture le 25/04/2023
Reçu en préfecture le 25/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 026-212600886-20230424-D2023_17B-BF

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

SAULLE Eric	
THON Laurence	
THON Marina	
TRACOL Audrey	
TRUCHET-COMTE Natacha	
VOSSEY Claude	
ZAMMIT-HELMER Nathalie	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.